

LES MYTHES SE DISSIPENT

Réflexions sur une étude conjointe : World Resources Institute, Banque Mondiale et P.N.U.D.

par LE REBOUSSIER

Avant-propos

Précisons tout de suite que les propos qui suivent intéressent les forêts tropicales et elles seules. En effet, les forêts tempérées connaissent un sort bien différent : leur superficie progresse au détriment des terres agricoles marginales, et cela malgré des péripéties concernant les cours des bois ou les périls liés aux pluies acides. Certains épisodes de l'histoire des forêts tempérées seront toutefois rappelés, car ils peuvent, par analogie, éclaircir nos propos.

Un homme politique français disait, il y a quelques décennies, que la guerre était une affaire trop sérieuse et trop compliquée pour être laissée aux seuls militaires. Dans le même esprit, pourrait-on dire que le problème de la disparition ou de la dégradation des forêts tropicales est une affaire trop sérieuse pour être laissée aux seuls forestiers ? Sauf, bien entendu, s'ils ont « transcendé » leur propre, et étroite (mais devrait-elle être étroite ?), spécialité.

Une lutte — jusqu'à ce jour — confortable et plutôt intellectuelle est engagée par certains défenseurs de la nature, la lutte contre la disparition des forêts tropicales du monde.

Lutte, en effet confortable et plutôt intellectuelle, puisque l'arme principale qu'elle emploie est plutôt le porte-plume, manié, en général, dans un appartement ou un bureau également confortable, et rarement l'action directe sur le terrain auprès des populations concernées. Mais quel terrain et quelle action ? Tout le problème est là à notre avis.

L'opinion publique est ainsi nourrie de mythes que d'habiles charlatans entretiennent. En cette fin du XX^e siècle l'apocalypse se vend bien (voir le danger des centrales nucléaires). On parle par exemple plus des accidents de la route (10.000 morts en France par an) que de l'alcoolisme qui, dans notre bon et très civilisé pays, la France, remplit dans certaines régions la moitié des lits de beaucoup d'hôpitaux.

UNE NOUVELLE ÉTUDE SUR LES FORÊTS TROPICALES

Ces réflexions, désabusées mais pas cyniques, nous sont inspirées par un grand nombre de publications ou de manifestations relatives à la disparition des forêts

tropicales dans le monde dont nous avons eu à connaître durant cette dernière décennie.

Nous nous contenterons de mentionner et de commenter ci-dessous l'une d'entre elles, relativement récente (octobre 1985) intitulée « Tropical Forests : A call for action », rapport publié conjointement par le WORLD RESOURCES INSTITUTE (1735 New York Avenue N.W., Washington DC 20006-U.S.A. — Octobre 1985), la BANQUE MONDIALE et le PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT (P.N.U.D.), ces deux dernières institutions appartenant à la famille des Nations Unies.

Nous désignerons cette étude dans ce qui suit par le mot « document ».

Disons tout de suite que, à notre avis, ce document représente un énorme pas en avant. Ceci pour regretter que ce ne soit qu'un pas. Il faut, selon nous, aller encore plus loin.

Nous observerons d'abord que, à part le Brésil qui a contribué au document à un niveau très élevé puisque son représentant se trouve au niveau ministériel, tous les co-auteurs de l'étude sont issus de pays de langue anglaise...

Et pourtant, bien d'autres nationaux de bien d'autres pays, développés ou semi-développés, et pas seulement latins, auraient pu apporter une utile contribution ; ces pays se trouvent, en effet à de nombreux points de vue, plus proches, socialement et économiquement des pays, presque tous tropicaux, groupés sous le qualificatif optimiste de « en voie de développement ».

Regrettons donc mais passons...

Nos commentaires et observations suivent.

1. — IMPORTANCE DES DÉFRICHEMENTS OU DESTRUCTIONS DE FORÊTS

Le document accepte les chiffres de déboisement établis par l'étude FAO/UNEP de 1982 intitulée : « Evaluation des Ressources Forestières Tropicales ». Cela constitue un grand progrès car les précédentes études se fondaient sur des estimations fantaisistes et sans fondement scientifique. Certaines de ces « études » n'annonçaient-elles pas la disparition des forêts tropicales pour l'an 2000, mais n'arrivaient tout de même pas à préciser si leur disparition totale se produirait le 1^{er} janvier (et à quelle heure) ou le 31 décembre.

Mais, contrairement à l'étude FAO/UNEP, cette étude ne tient pas compte du fait que près de la moitié des surfaces détruites soit environ 5,1 M. hectares sur 11,3 M. (M. = 1 million) retourne à la jachère arbustive après deux ans en moyenne de culture, laquelle peut passer à nouveau à une forêt secondaire, ce qui tempère la gravité du problème.

Or, bien souvent, la forêt secondaire, à condition, bien entendu, qu'on lui permette de croître durant un minimum de temps, est commercialement plus intéressante que la forêt primaire. Celle-ci est, en effet, en général, composée de bois durs (par exemple, forêt de l'Amazonie au sens large) tandis que celle-là est composée de bois tendres plus faciles à commercialiser tels que les Okoumés, les Acajous divers et les Diptérocarpacées y compris les *Cedrela* de l'Amérique latine.

De plus, la forêt secondaire couvre presque aussi bien le sol que la forêt primaire. Presque toutes les forêts européennes, et bientôt toutes celles des U.S.A., sont des forêts secondaires et nul ne paraît en être sérieusement affecté.

De même, le document n'établit pas la relation entre les disparitions annuelles et la surface totale des forêts. S'il le faisait on s'apercevrait qu'au rythme actuel de destruction, la réserve de forêts tropicales durerait encore de deux à trois siècles avant d'être complètement épuisée : mais qui se risquerait, dans un monde qui évolue avec une déconcertante rapidité, à faire des prévisions à si long terme !

L'histoire forestière des pays actuellement développés (en Europe, Amérique du Nord, Japon, etc...) nous montre que, au contraire, à partir d'un certain niveau de productivité agricole et si la natalité n'est pas galopante, la forêt regagne du terrain (France 7 à 8 M. d'hectares en 1800, 14 M. hectares en 1985).

De notre temps, en cette fin du XX^e siècle, la friche, suivie de la forêt, envahit les pays riches tandis que le processus inverse se produit dans les pays pauvres : il existe vraiment deux mondes. Ce qui s'est passé dans les pays riches il y a un ou deux siècles, se passe maintenant dans les pays pauvres (surtout tropicaux) à natalité galopante.

2. — LE PROBLÈME DE LA DISPARITION DES FORÊTS TROPICALES NE DOIT PAS ÊTRE ÉTUDIÉ EN SOI MAIS DANS SON CONTEXTE

Il nous paraît que cela est la première fois, ou en tout cas avec autant de clarté, que cette recommandation est exprimée dans un document des Nations Unies à la rédaction duquel est associée la Banque Mondiale. Nous citons :

« Le problème de la destruction des forêts tropicales est complexe. L'expansion de l'agriculture, terme qui inclut l'agriculture proprement dite et l'élevage, est le facteur le plus important de destruction des forêts. Les paysans pauvres ont été, souvent et injustement, désignés comme responsables. Or ils ne sont souvent, que les instruments de la destruction des forêts, prisonniers qu'ils sont d'événements qui les poussent à utiliser des méthodes destructives et cela à seule fin de satisfaire leurs besoins élémentaires en nourriture et bois de feu. Les vraies causes du déboisement sont la misère, une mauvaise distribution de la terre... et la faiblesse de la productivité agricole.

Ces facteurs, s'ajoutant à la croissance rapide de la population, ont entraîné dans les pays en développement une pression extrême sur les terres forestières. »

Fin de citation traduite par l'Auteur.

Certains ont reproché à la Banque Mondiale d'avoir une conception capitaliste du monde, de défendre implicitement la libre entreprise et, de ce fait, les riches : sans entrer dans ce débat et sans prendre parti, disons que, dans le problème qui nous intéresse elle a su déculpabiliser les pauvres, les damnés de la terre (F. FANON) que sont ces paysans pauvres des pays tropicaux, lesquels sont obligés de brûler et défricher la forêt pour survivre. Bravo !

Maintenant, enfin, on peut commencer à travailler sérieusement et attaquer les vrais problèmes à leurs racines.

3. — LA RESPONSABILITÉ DES PAYS DÉVELOPPÉS

Le document affirme, page 4, « Les pays développés portent la responsabilité des mauvais traitements qui sont infligés aux forêts tropicales. »

Cette affirmation nous paraît dans l'ensemble injuste ou exagérée, car les coupes effectuées dans les forêts tropicales humides en vue de l'exportation vers les pays riches sont négligeables. Au plus 50 M. m³ grumes sont exportés vers les pays riches dont 50 % vers le Japon, soit moins de 5 m³ en moyenne pour mille hectares de forêt, alors que la coupe annuelle moyenne dans les forêts tempérées est de environ 2 m³ par hectare soit 400 fois plus et que nul ne déclare qu'elles sont en voie de disparition de ce fait.

Même si on prend en compte le volume de bois, au moins égal, laissé sans usage sur le parterre de la coupe, le trouble (momentané) causé à l'équilibre écologique de la forêt, c'est-à-dire le dommage causé par les coupes commerciales, est faible.

Plus sérieux est l'argument selon lequel les coupes ne sont pas faites en accord avec la règle d'or de tout forestier, à savoir celle du rendement soutenu, mais à qui la faute ? Aux Services Forestiers du Pays considéré, en principe souverain,

ou au commerçant coupeur de bois (en général étranger), qui, lui, cherche le profit. N y aurait-il pas une complicité de fait entre les deux ? Problème de géopolitique que nous nous garderons d'aborder dans une réflexion qui s'efforce, avec difficulté, de rester technico-économique.

4. — DIMINUTION DES EXPORTATIONS FUTURES DE BOIS TROPICAUX

Le document prévoit, page 4, que la valeur des exportations de bois tropicaux passera de 7 M. \$ à 2 M. de dollars environ.

Notons d'abord que si cette prédiction se réalisait, elle diminuerait encore plus la valeur de l'argument selon lequel ce sont les pays riches importateurs qui détruisent les forêts tropicales.

Mais nous ne sommes pas sûr qu'il en sera ainsi, sauf si le prix des bois tropicaux augmente, ce qui n'est pas impossible.

En effet, jusqu'à ce jour, les bois tropicaux arrivent sur les marchés des pays riches à des prix qui, à qualité égale, les rendent avantageux par rapport à leurs homologues (les bois de feuillus) produits localement.

Certes, si les pays producteurs/exportateurs de bois tropicaux décidaient de taxer les bois exportés pour, entre autres, reconstituer la richesse exportée, aménager les forêts, créer des industries localement, faire participer les populations aux bénéfices, ils devraient du même coup augmenter le prix de vente FOB de leurs bois. La question se poserait alors de savoir si ces bois pourraient *encore* être compétitifs par rapport aux bois feuillus tempérés. Une comparaison avec les fluctuations du prix du pétrole vient tout naturellement à l'esprit. Malgré l'O.P.E.P., en ce moment, les revenus des pays exportateurs de pétrole diminuent vertigineusement et la création d'une O.P.E.B.T. (Organisation des Pays Exportateurs de Bois Tropicaux) n'est pas pour demain.

Contrairement à ce que le document, page 10, affirme, la diminution des exportations de bois du Cameroun, du Gabon et peut-être même de l'Indonésie, c'est-à-dire de Kalimantan, n'est pas, à notre avis, pour demain non plus. Ces pays, auxquels il faudrait ajouter ceux du bassin amazonien et du bassin du Congo possèdent encore d'énormes réserves de bois (plus de la moitié de la surface de la forêt tropicale humide seule productrice de bois d'exportation).

5. — AUTRES ASPECTS POSITIFS ET RELATIVEMENT INNOVATEURS DU DOCUMENT

Ils sont nombreux et n'exigent pas de longs commentaires. Entre autres :

1) **Nécessité d'une meilleure coordination des assistances étrangères pour le développement.** Devons-nous comprendre que la Banque Mondiale souhaiterait assurer ladite coordination, ou le P.N.U.D. ou la FAO, toutes trois « Agences de l'O.N.U. ». Qui décidera ? Chaque groupe des deux membres de ce trio acceptera-t-il la coordination du troisième ?

2) Insuffisance des prêts de la Banque Mondiale en matière forestière. Certes ! mais est-ce si facile de trouver des projets eux-mêmes faciles à exécuter (« Implementable ») et pour lesquels le ratio bénéfice attendu/coût, est raisonnable. Par exemple, existe-t-il beaucoup de reboisements rentables lorsqu'un hectare de plantation de haute production revient à au moins 1.000 \$, et non pas 500 \$ comme indiqué page 33 du document ?

3) **L'accent mis sur l'importance des facteurs humain et social** est digne d'éloges. Nous ajouterions les facteurs politiques.

4) **Le succès est « multifactoriel ».** D'accord, c'est même là le fond du problème et où réside sa difficulté.

Le document donne, page 14, une longue liste des facteurs qui conditionnent la conservation des forêts tropicales à savoir : une agriculture plus intensive, des programmes de développement rural, l'urgence d'une réforme agraire, l'installation des paysans hors des régions forestières, une utilisation « intégrée » du sol, la recherche de méthodes de culture assurant un rendement soutenu, la révision de la politique fiscale des gouvernements, etc...

Nous ne pouvons qu'applaudir.

6. — QUELQUES ERREURS OU LACUNES MINEURES

1) On trouve une erreur de quelque importance page 20. Il est indiqué que les plantations d'arbres en zone forestière tropicale ne représentent que 1 % de ce qui serait nécessaire. Les auteurs ont, semble-t-il, oublié de diviser par la durée de la révolution, « rotation » (en anglais), de la forêt créée. Si on admet que, pour le bois de feu, cette révolution est de dix ans, l'effort annuel serait de 10 % de ce qui est théoriquement requis au lieu de 1 %, ce qui est encore bien insuffisant.

De notre côté nous doutons que l'effort mondial de reboisement actuel atteigne 1 M. d'hectares par an.

Au surplus, beaucoup d'entre eux n'ont pas pour but ou pour effet de compenser la destruction de la **forêt humide**, par exemple au Brésil justement cité comme un pays qui plante beaucoup, mais dans le Sud et non en Amazonie.

2) Page 31. Pour le Gabon lire Okoumé au lieu de Mahoganies...

3) L'étude affirme que les forestiers ne comprennent pas les populations locales. Cette idée est avancée page 39. Nous croyons qu'elle devrait être nuancée et qu'elle appartient au passé. Dans de nombreux pays européens et peut-être même américains, les ingénieurs forestiers, fonctionnaires de l'Etat ou des provinces, gèrent des forêts appartenant à des collectivités et nous ne sachons pas qu'ils aient, tout au moins de nos jours, de grandes difficultés à vivre en harmonie avec les populations locales. Au contraire ils leur rendent, en dehors de leurs activités proprement forestières, de grands services, ils sont souvent : Maires, Conseillers Municipaux, Secrétaires de Mairie, Membres d'Associations Locales, etc... L'accusation est trop générale : elle porte sur tous les forestiers qu'ils appartiennent à des pays développés (et au climat en général tempéré) ou aux pays en développement (et en général tropicaux). Elle devrait être plus nuancée.

4) On aurait aimé que le document fît référence au magnifique travail de reboisement en Eucalyptus effectué par le Congo avec la coopération du Centre Technique Forestier Tropical français.

Doit-on à ce propos considérer que les arbres à haut rendement cités page 39 et qui ont été plantés au Brésil proviennent des graines issues des lignées d'Eucalyptus sélectionnées à l'occasion des reboisements ci-dessus cités du Congo ? On eût aimé que l'hommage fût plus explicite.

Pour cette raison on aurait souhaité que le Centre Forestier Tropical français fût associé à l'hommage justement rendu aux autres Instituts, tel que le C.F.I. d'Oxford.

CONCLUSION

Malgré quelques lacunes, la publication que nous venons d'analyser mérite d'être louée ne serait-ce que pour le seul fait qu'elle montre la complexité du problème forestier tropical dont la solution dépend de la solution préalable d'un ensemble de problèmes agricoles, sociaux, sociologiques et même politiques, comme cela a été dit maintes fois dans BOIS ET FORÊTS DES TROPIQUES.